



ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2022

Procès-verbal

Présents :

- **Membres avec voix délibérative** : 79 personnes présentes et 5 pouvoirs, soit 84 votants
- **Représentant de la CAF** : Bénédicte Brétéché
- **Représentantes de la Ville de Talmont-Saint-Hilaire** : Elisa Valéry et Catherine Garandau
- **Représentant de la fédération des centres sociaux de Vendée** : Annie Lamballe

L'ensemble des éléments présentés est inscrit dans le rapport d'activité.

1. Rapport moral

Le rapport moral est lu par le Président, Pierre Barbedette, qui a également remercié les bénévoles d'activités ou administrateurs qui sont partis en 2021 et ceux et celles qui quittent leur fonction pour la prochaine saison.

➤ **Rapport moral approuvé à l'unanimité (vote à main levée)**

2. Bilan financier 2021

Le rapport financier est présenté par Louise Corbion, chargée de mission administrative et financière (remplacement d'une partie des missions d'Emmanuelle Vail, directrice en congé maternité). L'année 2021 présente un résultat déficitaire de 21 724 € qui s'explique principalement par :

- **Une hausse significative des dépenses** : reprise des activités (prestataires, achats de petits matériels...) et charges de personnel conséquentes au regard de nombreux départs (retraite de l'agent d'accueil présente depuis 30 ans, ruptures conventionnelles de la chargée de projet et de l'agent d'accueil...)
- **Insuffisamment compensée par les recettes** : baisse des participations des activités, remboursement d'une partie des activités (11 000 €), baisse du chômage partiel

➤ **Bilan financier approuvé à l'unanimité (vote à main levée)**

3. Budget prévisionnel 2022

Louise Corbion présente un budget prévisionnel 2022 à l'équilibre dont les principaux points sont :

- Des charges de fonctionnement en progression suite à la reprise d'activité
- Des contributions volontaires qui augmentent du fait de la présence d'un mécénat de compétence
- Une hausse des participations : perspective positive sur l'activité estivale 2022 et de la rentrée 2022/2023
- Une hausse des subventions avec la possible certification « Tiers-Lieux »

➤ **Budget prévisionnel approuvé à l'unanimité (vote à main levée)**

4. Tarifs des adhésions

Hervé Craipeau propose :

- Le maintien des tarifs, à savoir 20 € pour les adultes et 5 € pour les enfants pour la saison 2022/2023 (activités culturelles, sportives et de loisirs) et 50 € pour les associations
- Une nouveauté : mettre en place une adhésion en année civile de 1 € pour le café et les animations et projets liés

➤ Tarifs approuvés à l'unanimité (vote à main levée)

Après avoir présenté les faits marquants de l'année 2021, un « Pôle Tour » a été proposé.

5 pôles étaient tenus par les salarié.e.s qui présentaient leurs activités et actions : Grandeur Nature (environnement), culture du numérique, Familles et Solidarités, Café, Accueil et Activités

5 groupes ont été formés et ils sont relayés toutes les 10 minutes sur les différents stands pour échanger avec les salarié.e.s.

La parole a ensuite été donnée aux partenaires :

- Elisa Valéry, élue de la Ville de Talmont-Saint Hilaire a souligné le travail de restructuration menée depuis plusieurs années, notre collaboration active dans l'écriture du nouveau projet social et la volonté d'avancer la main dans la main.
- Bénédicte Brétéché, administratrice de la Caisse d'Allocations Familiales, nouvellement nommée sur le centre socioculturel a exprimé son enthousiasme sur la richesse et la diversité des actions portées par la Ruche d'idées et la nécessité de changer de nom pour une meilleure visibilité
- Annie Lamballe, Présidente de la Fédération des centres sociaux de Vendée est revenue sur le soutien de la Fédération au projet de la Ruche d'idées, sur l'intérêt de changer de nom car correspond à l'évolution de notre projet, des ses orientations et ses actions.

5. Modification du règlement intérieur

Le règlement intérieur est un outil de fonctionnement non figé qui doit s'adapter aux évolutions et contraintes. Pour acter des changements qui ont lieu cette année, il est proposé d'ajouter, dans la « Partie 3 : La tarification », les éléments suivants :

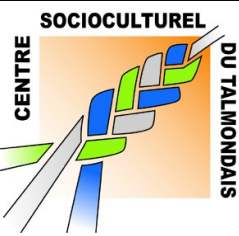
- La transformation du remboursement en don est possible
- Si l'activité est supprimée en cours d'année à l'initiative de l'association, le remboursement de la participation est effectué.

➤ Modification du règlement intérieur approuvé à l'unanimité

La seule administratrice sortante (Monique Bouvier) ne se représentant pas et n'ayant pas de nouvelles candidatures, il n'a pas été nécessaire de procéder au renouvellement du Conseil d'Administration.

Pierre Barbedette, Président



 <p>SOCIOCULTUREL CENTRE DU TALMONDAIS</p>	<h1>ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2022</h1> <h2>Procès-verbal</h2>
--	---

Présents :

- **Membres avec voix délibérative** : 79 personnes présentes et 5 pouvoirs, soit 84 votants
- **Représentante de la CAF** : Bénédicte Brétéché
- **Représentantes de la Ville de Talmont-Saint-Hilaire** : Elisa Valéry et Catherine Garandau
- **Représentant de la fédération des centres sociaux de Vendée** : Annie Lamballe

1. Modification du nom de l'association

Pierre Barbedette (Président) et Hervé Craipeau (directeur adjoint) exposent le contexte de ce changement de nom :

- Un nom « Centre socioCulutuel du Talmondaï » administratif et territorial qui ne reflète pas ou peu de projets spécifiques
- La nécessité d'avoir une identité en lien avec les nouvelles actions et orientations du projet social
- **Changement de nom qui doit être le symbole de notre évolution, en lien avec l'évolution du contexte sociétal**

Pour cela, une réflexion collaborative entre salariés et adhérents a été menée depuis janvier 2022. Sondages et vidéo ont été des outils pour recueillir la parole de chacun pour aboutir à une cinquantaine de propositions de nom. Grâce au soutien financier de France Relance (prise en charge de 80% des frais), des graphistes professionnels nous ont accompagnés dans cette démarche. Ils ont su assimiler notre contexte, nos évolutions et nos projets.

La consigne était de mettre en avant notre volonté d'affirmer **notre mission d'incubation des initiatives d'habitants et être moins institutionnel**.

Proposition :



De la crainte (« qu'est-ce que cela cache ? »), des interrogations (coexistence du nom avec l'agrément « centre socioculturel » délivré par la CAF) et du scepticisme (« il n'y a rien de nouveau, les projets existent déjà») ont été exprimés.

Un temps d'échange a permis d'apporter des précisions :

- La volonté d'accentuer et d'affirmer notre rôle d'incubateur de projets n'est pas au détriment de l'existant. Les activités culturelles et de loisirs en place sont et seront toujours considérées dans le projet global
- Le principe de changement de nom a été voté fin 2019. La crise sanitaire et les confinements ont retardé la démarche. Mais les actions en lien avec le nouveau projet, elles, ont avancé. Ce qui crée un décalage entre la nouvelle dynamique (café, concert, itinérance...) impulsé dès l'été 2020 et le vote du changement de nom
- La quasi-totalité des centres sociaux culturels possède leur « propre nom » en complément de l'agrément délivré par la CAF (ex : « La p'tite gare » à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, « le Kiosque » à Benêt, « L'oddas » à Fontenay-le-Comte, « La bulle d'R » à Luçon...)

Résultat du vote : 0 abstention, 4 votes « contre », 80 votes « pour »

➤ **Changement de nom approuvé à la majorité absolue**

Le Président, Pierre Barbedette

